

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE ?

Il y a deux types de membres dans notre organisme... Il y a les membres actifs-ves et les membres sympathisants-es. Voici, en gros, ce qu'en disent nos règlements généraux.



- **Peuvent être membres actifs-ves :**

Les personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale ou de troubles émotionnels. Les personnes recevant des services dans le champ de la santé mentale.

- **Peuvent être membres sympathisants-es :**

Les personnes participant aux activités et soutenant les objectifs de l'organisme. Toute personne rémunérée ou tout membre d'un conseil d'administration d'un établissement de santé et de services sociaux ou d'un organisme communautaire donnant des services ne peut être membre sympathisant-e.

- **Cotisation annuelle :**

L'ensemble des membres, réuni en assemblée générale, a décidé que la cotisation annuelle soit de **2 \$** pour les membres actifs et de **5 \$** pour les membres sympathisants.

Coupon d'adhésion pour *renouveler* votre carte ou pour *devenir* membre de **Droits et recours Laurentides**

Je désire devenir membre ou je désire renouveler ma carte de membre de Droits et recours Laurentides. Je joins le montant de la cotisation annuelle. Je recevrai par la poste ma carte de membre ainsi que toute correspondance adressée aux membres. Je recevrai aussi gratuitement le bulletin *Le Voilier*.

Nom : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Date : _____
Signature : _____



RETOURNEZ À :

Je suis membre !
Droits et recours Laurentides
C.P. 501
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5V2

2 \$ - Membre actif-ve **5 \$ - Membre sympathisant-e**

Renouvelable une fois par année

Désirez-vous que votre anniversaire soit mentionné dans notre bulletin *Le Voilier* ?
Si oui, indiquez votre date de naissance. L'année ne sera pas mentionnée.

OUI!

Je souhaite que mon anniversaire soit annoncé dans le bulletin des membres !

Je suis né-e le _____ du mois de _____

